

Le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 janvier 2024, s'est réuni le 23 janvier 2024, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 19h00 à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, Mme Nathalie COX, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bertrand CALMARD, M. Bernard CLÉMENT, M. Jacky COMTE, M. Manuel MARONNEAU, M. Joël TISSOT

Nombres de conseillers :

en exercice : 10

présents : 08

votants : 09

Absent ayant donné pouvoir : M. Etienne WEPPE à M. Bernard CLÉMENT.

Absent : M. Charlie NIEMEZYK.

Secrétaire : Mme Nathalie COX.

Personne invitée : Mme Marie-Noëlle DISTEL secrétaire de Mairie

Délibération n°2024-01-01

DÉSIGNATION D'UN TITULAIRE ET DE 3 SUPPLÉANTS POUR L'ELECTION SÉNATORIALE.

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil municipal doit désigner les délégués pour les élections sénatoriales qui se tiendront le 17 mars 2024 à raison d'un titulaire et trois suppléants.

Élection du délégué titulaire :

Thierry TRIPHOSE 7 voix

Proclamation de l'élection du délégué titulaire :

Monsieur Thierry TRIHOSE né le 28 novembre 1956 a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Election des suppléants :

Nathalie COX 6 voix

Bertrand CALMARD 6 voix

Joël TISSOT 5 voix

Proclamation de l'élection des suppléants :

Madame Nathalie COX née le 23 février 1961 a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Bertrand CALMARD né le 30 juillet 1976 a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Monsieur Joël TISSOT né le 08 décembre 1965 a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat.

Fin de séance 19h30

Le Maire
Thierry TRIPHOSE



Secrétaire de séance
Nathalie COX



Le Conseil municipal, légalement convoqué le 17 janvier 2024, s'est réuni le 23 janvier 2024, au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire à 20h30 à la salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Thierry TRIPHOSE.

Présents : M. Thierry TRIPHOSE, Mme Nathalie COX, Mme Catherine BIET-ROBIN, M. Bertrand CALMARD, M. Bernard CLÉMENT, M. Jacky COMTE, M. Manuel MARONNEAU, M. Joël TISSOT

Absent ayant donné pouvoir : M. Etienne WEPPE à M. Bernard CLÉMENT.

Absent : M. Charlie NIEMEZYK.

Secrétaire : Mme Nathalie COX.

Nombres de conseillers :

en exercice : 10

présents : 08

votants : 09

Monsieur le Maire soumet à l'approbation des membres de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 01 décembre 2023.

Le Conseil municipal arrête le procès-verbal.

Délibération n° 2024-01-02

DEVIS ÉLECTRICITÉ TRAVAUX GÎTE DE LA PETITE GUERCHE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2024, des travaux concernant le gîte de la Petite Guerche ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur les candidatures proposées pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis de l'entreprise SARL JOUBERT, sise à Châtellerault 34 rue Augustin Neveu de 19 036,15 € HT concernant les travaux d'électricité du gîte de la Petite Guerche.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Délibération n° 2024-01-03

DEVIS PLOMBERIE TRAVAUX GÎTE DE LA PETITE GUERCHE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2024, des travaux concernant le gîte de la Petite Guerche ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur les candidatures proposées pour ce projet.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis n° D-39-23 de l'entreprise CAILLAUD, sise à Chambon 4 chemin de la Croix Vieille de 12 713,65 € HT concernant les travaux de plomberie du gîte de La Petite Guerche.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Délibération n° 2024-01-04

DEVIS ISOLATION- PLACO, CARRELAGE, FAIENCES TRAVAUX GÎTE DE LA PETITE GUERCHE

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, dans le cadre des projets d'investissements pour 2024, des travaux concernant le gîte de la Petite Guerche ont été prévus. Ainsi, il est demandé de se prononcer sur les candidatures proposées pour ce projet.

1/3

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- retient le devis n° 2023-11046 de l'entreprise SARL SIMON, sise à Leigné les Bois 28 rue des Blinières de 24 726,50 € HT concernant les travaux d'isolation et de placo du gîte de La Petite Guerche.

- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Délibération n°2024-01-05

DEMANDE DE DÉPOSER DEUX DOSSIERS DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR ET DE LA DSIL 2024

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que parmi les dossiers retenus pour une inscription au budget 2024, deux opérations sont éligibles à la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) :

- ↳ **Agrandissement et réhabilitation de la Mairie à la suite de la reprise du logement communal** pour la réhabilitation intérieure (isolation, plomberie, électricité, chauffage, maçonnerie, menuiserie...);
- ↳ **Plan Défense Incendie** (2 bâches réserves d'eau, 3 poteaux incendie).

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ autorise Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Délibération 2024-01-06

DEMANDE DE DÉPOSER UN DOSSIER DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT 2024

Monsieur le Maire explique aux membres du Conseil municipal que, parmi les dossiers retenus pour une inscription au budget 2024, une opération est éligible au FONDS VERT :

- ↳ **Agrandissement et réhabilitation de la Mairie à la suite de la reprise du logement communal** pour la réhabilitation intérieure (isolation, plomberie, électricité, chauffage, maçonnerie, menuiserie...);

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

↳ autorise Monsieur le Maire à effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Questions et informations diverses :

Point de situations budget 2023 : Monsieur le Maire fait un point de situation concernant le budget les dépenses et recettes d'investissement et fonctionnement 2023.

| | | | |
|---------------------------|--------------|----------------------------|--------------|
| Dépenses d'investissement | 89 917,00 € | Dépenses de fonctionnement | 125 840,00 € |
| Recettes d'investissement | 173 754,00 € | Recettes de fonctionnement | 192 243,00 € |

Prime du pouvoir d'achat : Monsieur le Maire fait savoir qu'il a la possibilité de verser une prime aux agents communaux, il explique qu'il faut faire un projet de délibération, qui sera présenté en Comité Social Territorial pour validation.

Fonds Solidarité Logement de la Vienne : Monsieur le Maire explique que le FSL est une aide aux habitants de notre département, qu'ils soient locataires, propriétaires, hébergés ou gens du voyage, afin de faciliter leur accès à un logement, d'éviter les expulsions locatives, les coupures ou les restrictions d'énergie et d'eau. Le FSL sollicite une participation financière pour l'année 2024.

Abonnement Fondation du Patrimoine : Monsieur le Maire fait savoir que nous avons reçu la demande de renouvellement de l'adhésion de la Fondation du Patrimoine.

Formation sécurité routière : Pour donner suite à l'invitation pour une journée de formation des élus référents sécurité routière, reçue de la Préfecture du Bureau de la Sécurité Routière, Monsieur le Maire demande un référent pour la commune de Mairé.

TC 2/3

FREDON Vienne : Monsieur le Maire fait savoir qu'il a reçu la demande de l'adhésion 2024 de la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles de la Vienne, précise qu'il ne reprend pas cette adhésion.

Acquisition d'un terrain pour mettre une réserve d'eau incendie : Monsieur le Maire indique que la Mairie va faire une demande au propriétaire pour l'acquisition de la parcelle A n°120 à Montant pour permettre de mettre la réserve d'eau incendie.

Plan Communal Sauvegarde : Monsieur le Maire informe qu'il va prévoir une réunion afin d'établir le Plan Communal de Sauvegarde.

Vœux du Maire : Monsieur le Maire rappelle que les vœux auront lieu le vendredi 26 janvier à 18 heures à la salle polyvalente.

Nicolas TURQUOIS : Monsieur le Maire fait savoir que Monsieur le député Nicolas Turquois assistera à la réunion du Conseil municipal le 05 avril 2024.

Bertrand CALMARD : Monsieur CALMARD demande que la plaque en fer du trottoir de la Petite Guerche soit réparée.

Fin de séance 19h30

Le Maire
Thierry TRIPHOSE



Secrétaire de séance
Nathalie COX

